

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 31
Nombre de représentés : 04
Nombre de votants : 35

OBJET

Affaire n°2017-136

VENTE D'EAU A LA SOCIETE
EDENA

IMPUTATION COMPTABLE DES
PRODUITS ET RÉIMPUTATION
DES PRODUITS ENCAISSES
A COMPTER DE 2001

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal
a été faite le 28 novembre 2017 et
affichée le 28 novembre 2017.

- le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
le : - 7 DEC 2017

LE MAIRE




Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 5 DECEMBRE 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi cinq
décembre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à
la Mairie, après convocation légale sous la présidence
de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer,
conseillère municipale.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire,
Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, M. Bernard
Robert 3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe,
Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal
Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhour
7^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe,
M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand
Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint,
M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia
Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue,
M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, Mme Karine
Mounien, Mme Catherine Gossard, M. Wilfrid
Cerveaux, Mme Dorisca Tiburce, M. Brandon Incana,
Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer,
Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel,
M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose
Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe
(par Mme Paulette Lacpatia 1^{ère} adjointe), M. Faustin
Galaor (par Mme Danila Bègue), M. Jean-Hubert
M'Simbona (par Mme Brigitte Laurestant),
Mme Karine Infante (par M. Sergio Erapa
11^{ème} adjoint),

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Cala
M'Rhéhour à 17h13.

Départ (s) en cours de séance : M. Olivier Hoarau
Maire (17h37 – 17h52), Mme Cala M'Rhéhour
7^{ème} adjointe (18h04 – 18h10), M. Henry Hippolyte
(19h35), Mme Cala M'Rhéhour (19h45).

Absent (s): Mme Mikaëla Latra, M. Hary Auber,
M. Patrice Payet.

.....
.....

Affaire n°2017-136

**VENTE D'EAU A LA SOCIETE EDENA
IMPUTATION COMPTABLE DES PRODUITS ET RÉIMPUTATION
DES PRODUITS ENCAISSES A COMPTE DE 2001**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions budgétaires et comptables M14 et M49,

Vu l'étude relative à la qualification de l'activité de vente d'eau de source à une société privée et à l'affectation des recettes associées menée par le cabinet Calia Conseil,

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et Affaires Générales » du 23 novembre 2017,

Vu le rapport présenté en séance le 5 décembre relatif à l'imputation comptable des produits et régularisation des produits encaissés à compter de 2001 pour la vente d'eau à la société Edena,

Après avoir délibéré et à la majorité (6 abstentions : Mme Auber, M. Jardinot, Mme Le Toullec, Mme Patel, Mme Gador, M. Vassinot),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver l'imputation des ventes d'eau à EDENA sur le budget principal de la Ville,

Article 2 : d'approuver la réimputation du produit des ventes réalisées sur la période allant de 2001 à 2017, du budget annexe du service public de l'eau vers le budget principal,

Article 3 : d'acter qu'un état récapitulatif spécifique sera désormais joint au compte administratif de la commune afin de retracer la totalité des dépenses et recettes de l'activité de vente commerciale d'eau.

Article 4 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**




Olivier HOARAU